



INSCRIPTIONS ACTIVITES JEUNESSE HIVER/PRINTEMPS 2018

ATTENTION ! Nombre de places limité. Les dossiers d'inscription complets doivent parvenir du CER **AU PLUS TARD LE : 10.01.2018 (HIVER), 28 02.2017 (PRINTEMPS)**

(Le cachet de la poste ne fait pas foi ; pas de courrier interne). Les dossiers incomplets ne seront pas pris en compte. L'inscription n'est définitive qu'après confirmation écrite du CER.

RENSEIGNEMENTS CONCERNANT L'ENFANT

Nom _____ Prénom _____
Né(e) le _____ Sexe F M **Activité ski uniquement** = Taille _____ Pointure _____
Recommandations particulières (médicales, alimentaires, autres) _____

RENSEIGNEMENTS CONCERNANT L'AGENT

Nom _____ Prénom _____
Adresse _____
Code Postal _____ Ville _____
N° Matricule (7 chiffres 1 lettre) _____
Tél. Personnel _____ Tél. travail _____
Etablissement _____ Unité d'affectation _____
E-mail _____

RENSEIGNEMENTS CONCERNANT LE RESPONSABLE DE L'ENFANT

Nom _____ Prénom _____
Adresse _____
Code Postal _____ Ville _____
Tél. Personnel _____ Tél. travail _____
E-mail _____

TRANCHES TARIFAIRES SUIVANT QUOTIENT FAMILIAL : (*)

QF = Revenu brut global (R) divisé par le nombre de parts fiscales(N) (**voir avis d'imposition ou non-imposition 2017**)

T1 (Q.F. inférieur à 7 675 €) T2 (Q.F. de 7 675 à 13 786 €) T3 (Q.F. supérieur à 13 786 €)

INSCRIPTION à adresser au CER SNCF Mobilités Paris-Nord 185 rue du Fg St Denis 75010 Paris ou ALSH, complétée et accompagnée **des copies de** : carte SNCF de l'enfant, avis d'imposition ou non-imposition 2017, dernier bulletin de salaire et du règlement.

FOURNIR OBLIGATOIREMENT POUR LES SEJOURS SKI : Photo de l'enfant (en indiquant au dos nom/prénom).

★ Séjour choisi _____

Choisir la formule pour « A chacun sa neige » = Ski et chiens Ski en douceur

Date _____ Prix du séjour _____ €

Payé le _____ Espèces Chèque CB (**)

Prise en charge de l'enfant = Gare parisienne Lieu du séjour

Je soussigné, responsable de l'enfant désigné ci-dessus, autorise le responsable du séjour à prendre toute décision utile, si, de l'avis du médecin, mon enfant devait subir d'urgence une intervention chirurgicale. Je reconnais avoir pris connaissance des conditions générales de participation et en accepte les termes. J'autorise mon enfant à participer à l'ensemble des activités proposées dans les séjours.

Droit à l'image : le CER peut être amené à prendre des photos lors des activités proposées afin d'illustrer leurs diverses publications. J'autorise le CER SNCF de Paris Nord à utiliser ces photos : **OUI** **NON**

Fait à _____ le _____ Signature du demandeur :

(*) Mettre une croix dans la case correspondante

(**) Chèque à l'ordre du CER SNCF de Paris Nord - Paiement en CB uniquement au siège du CER

INFOS PRATIQUES

Ces séjours sont organisés dans le cadre des activités régionales du CER SNCF Mobilités Paris-Nord, et sont exclusivement réservés aux enfants de cheminots actifs ou retraités et du personnel du CER SNCF Mobilités de Paris Nord.

ATTENTION PLACES LIMITEES : L'inscription n'est définitive qu'après confirmation écrite du CER. Au cas où le nombre d'inscrits serait insuffisant, le CER se réserve le droit d'annuler le séjour.

Où s'inscrire ? : Les fiches d'inscriptions sont disponibles au CER SNCF Mobilités Paris-Nord dans les installations et sur le site www.cerpno.com. Elles doivent être adressées au CER SNCF Mobilités Paris Nord ou ALSH accompagnées de :

- Copie de la carte SNCF de l'enfant,
- Copie de l'avis d'imposition ou non-imposition 2017,
- Copie du dernier bulletin de salaire,
- Règlement.

OBLIGATOIRE

- **Pour les séjours SKI: Photo de l'enfant** (en indiquant nom/prénom au dos)

Critères d'attribution : Pour que chaque enfant puisse bénéficier des activités proposées, le CER a mis en place plusieurs critères d'attribution :

1. Enfant n'ayant jamais bénéficié de séjour subventionné par votre CER,
2. Nombre de séjours déjà effectués avec le CER,
3. En cas d'égalité entre deux demandes pour un même séjour, le Q.F. fera la différence.

Prix du Séjour : Pour déterminer le prix du séjour, calculez votre Quotient Familial (Q.F.) pour trouver la tranche tarifaire dans laquelle vous vous situez. : **T1** (Q.F. inférieur à 7 675 €) -**T2** (Q.F. de 7 675 à 13 786 €) - **T3** (Q.F. supérieur à 13 786 €).

Calcul du Quotient Familial : Revenu brut global divisé par le nombre de parts fiscales (avis d'imposition ou non-imposition 2017)

- Toute personne divorcée ou séparée demandant l'attribution d'un séjour pour un ou plusieurs enfants mineurs pour lesquels elle verse une pension alimentaire se voit accorder une demi-part fiscale supplémentaire par enfant.
- Les agents actifs ou retraités ne fournissant par leur avis d'imposition 2017 se verront appliquer les tarifs de la tranche 3.

Réduction accordée : **10 %** sur le prix du séjour si vous avez un 2^e enfant inscrit sur un même séjour et **20 %** à partir du 3^e enfant et suivants inscrits sur un même séjour.

Paiement : Pour les personnes le désirant, le montant du ou des séjours peut être réglé en 3 mensualités maximum. Le paiement par carte bleue est accepté uniquement au siège du CER. Toute annulation doit être confirmée par écrit un mois avant la date du séjour.

Prise en charge - Transport

Les enfants se muniront de leur carte SNCF et de leurs facilités de circulation. Les réservations sont prises en charge par le CER. Les enfants sont pris en charge par les animateurs du séjour.

- Gare Parisienne ou ■ sur le lieu du séjour.

Pour des raisons d'organisation et sécurité des enfants, il est indispensable de préciser ce choix sur la fiche d'inscription.

Sur le lieu du séjour, l'enfant ne pourra être confié par les animateurs aux parents ou toute autre personne que sur demande écrite et signée des responsables légaux de l'enfant qui déchargeront les animateurs de toute responsabilité.

Vie quotidienne : Les enfants participent à l'élaboration des repas et suivant l'âge, ils assurent le service et certaines tâches ménagères (pour les séjours sous tente). Les animateurs veilleront au respect des besoins des jeunes, à leur alimentation, à l'hygiène et la sécurité. Dans tous les séjours, le CER est tout autant attaché à la qualité des activités qu'à la vie de groupe. Pour les activités, l'encadrement est assuré par un personnel spécialisé, les animations sont proposées par les animateurs BAFA du CER.

Ne pas oublier : Carte SNCF de l'enfant - Préciser sur le courrier adressé aux enfants "CER SNCF Mobilités Paris-Nord".